

*De la primaire à
l'université !*

LE SUJET DU MOIS : FEVRIER 2022

LE VOLLEY DANS LE CURSUS SCOLAIRE & UNIVERSITAIRE

Pour le mois de Février on met en avant le Volley en milieu scolaire et universitaire car la pratique se développe également. C'est un axe qui accompagne chacun d'entre nous à tout moment et qui nous permet de développer la motricité sous un autre axe.

Tout commence bien évidemment à l'école primaire. La Fédération Française de Volley a mis en place depuis quelques années ce que l'on appelle les opérations SMASHY. Ces projets se déclinent sous forme de séances d'initiation et de découverte principalement dans les écoles primaires qui en font la demande, mais, peuvent aussi se tenir en centre de loisirs sans hébergement ou par le biais des organisations en charge des temps d'aménagement périscolaire.

Les projets dans les écoles du Rhône et de la Métropole de Lyon sont principalement centralisés par le Comité Départemental du Rhône Métropole de Lyon de Volley (CDRML VB). La convention est signée par le chef d'établissement, le président du CDRML VB, et le club fédéral de proximité. Cette convention tripartite a pour but d'accompagner les jeunes dans leur développement moteur, et de les accompagner vers une pratique fédérale, en cohérence avec le projet éducatif de l'école. Les intervenants des projets peuvent être des entraîneurs du club détenant la carte pro (niveau brevet d'Etat ou DEJEPS), ou l'instituteur suite à un accompagnement sur plusieurs années par le cadre technique référent.

A noter que les opérations SMASHY sont présentées dans la convention quadripartite (Ministère de l'Education Nationale Sport + FFVolley + UNSS + USEP).

Dans le Rhône et la Métropole de Lyon pour cette saison 2021-2022 nous pouvons compter 32 projets.

Les enfants suivant ce cursus de minimum 10 séances (entre 10 et 12) auront tous un diplôme et une licence événementielle. Cette licence est une passerelle vers une pratique en club. Pour le club support, c'est une dotation en matériel (ballons principalement) qui est mise en place.

Si vous souhaitez mettre en place un projet de ce type et que vous cherchez plus d'informations la plaquette de présentation est disponible sur :

http://www.ffvb.org/275-37-1-Volley-a-l_Ecole

Nous restons bien évidemment à votre écoute pour vous aider dans les démarches de mises en place et de conseils.

Puis on continue dans les collèges et les lycées ! Le volley est une des pratiques d'opposition régulièrement inscrite dans les programmes d'EPS. Un des supports de contenu pour ces cycles de volley est dispo sur la plaquette EDUC VOLLEY. Suite aux mondiaux scolaire de Juin 2012, la DTN (Direction Technique Nationale) - avec réflexion des enseignants d'EPS – a mis en place une convention nationale entre l'Education Nationale, l'UNSS, l'USEP et la Fédération Française de Volley favorisant l'enseignement de la pratique en cours d'EPS. L'outil garde sa caractéristique d'être co-construit et ce document est réactualisé en fonction des textes règlementaires de l'éducation nationale et des pratiques fédérales.

Pour des informations complémentaires, une jolie plaquette est à disposition également http://www.ffvb.org/.../2018_DIVERS/2017_EDUCVOLLEY_BD.pdf

Ce programme donne également la possibilité de former un « jeune entraîneur » au sein de son établissement scolaire.

Pour aller plus loin dans la pratique éducative du Volley, il y a la possibilité de jouer à l'AS des collèges ou des lycées, ou encore d'intégrer des sections sportives spécifiques Volley.

Pour les AS, un championnat est organisé par l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). A la différence de l'EPS, l'AS permet de pratiquer le sport en plus des cours obligatoires d'EPS. L'AS créée est pleinement intégrée au projet de l'établissement et participe à la réussite des élèves. Souvent l'activité de l'AS a lieu les mercredi après-midi. Une formation à l'organisation, l'arbitrage, au managérat et au repartage est mise en place dans chaque AS ou chaque district et est certifiée par un diplôme nommé « Jeune officiel UNNS ».

La section sportive (Collège ou Lycée) c'est :

- Une pratique sportive renforcée et approfondie,**
- La sélection des joueurs sur dossier scolaire et sportif**
- La création ou la reconduction d'une convention conclue entre l'établissement et la Fédération sportive concernée ; pour nous le FFVolley.**

L'objectif d'une section sportive est de rapprocher le mouvement sportif et l'éducation nationale. Cela découle de la convention cadre signée le 18 Septembre 2013 entre l'Education Nationale, le Ministre chargée des Sports, & le Président du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Sur le territoire du Rhône et de la métropole de Lyon il existe 7 sections sportives (5 sections collège et 2 sections lycée). Des projets se développent chaque année. Des portes ouvertes sont également organisées pour plus de renseignements.

En plus de cela, avec la future organisation des Jeux Olympiques 2024 à Paris, l'Education Nationale en partenariat avec le ministère des Sports structure « la

Semaine Olympique et Paralympique » tous les ans. Cette année elle a eu lieu du 24 au 29 Janvier 2022 avec pour thème « Le sport pour l'environnement et le climat. »

L'objectif de cette semaine Olympique et Paralympique est de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et de mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives.

Cette année le CDRML VB a organisé auprès des tous petits sous le nom du « Gônes Volley » une action sur le thème des JO. Elle a eu lieu le 23 Janvier au club de Saint Maurice sur Dargoire – ESSM, club labellisé « Terre de jeux » par sa commune.

Nous invitons grandement nos clubs labellisés à organiser autant qu'ils le peuvent des manifestations en faveur du développement sportif.

Et enfin on continue encore est toujours la pratique du Volley (ou on la découvre) à l'Université. Ici les championnats sont gérés par la FFSU (Fédération Française de Sport Universitaire), en convention avec la Fédération Française de Volley avec délégation par les ligues régionales. L'objet commun concerne aussi bien la formation de joueur que celle des cadres (officiels et entraîneurs), ou encore la dynamique des championnats universitaires par l'intervention des membres des équipes techniques régionales agissant dans le cadre de ces conventions déclinées à partir du modèle national.

Dans ce cadre, les étudiants licenciés FFSU peuvent bénéficier :

- D'une formation arbitrage gratuite dispensée par la ligue. Une fois validée, les étudiants peuvent arbitrer également en milieu fédéral.**
- D'équivalence au niveau fédéral.**
- D'un accès gratuit à la formation du certificat d'animateur (Etape 1 du Diplôme Régional d'Entraîneur).**

Dans le cadre la convention FFV et FFSU l'équipe de France universitaire peut participer aux universiades. Récemment l'équipe de France masculine universitaire est partie à Naples (2019) et les masculine comme les féminines sont également aller à Taipei (2017).

La FFV a également une convention avec la C3D (Conférences des directeurs de l'UFR-Staps) et l'université Lyon 1 est donc concernée. L'objectif de la convention est l'engagement à travailler sur des reconnaissances de compétences. La validation se fait sous forme d'allègement ou se fait entre les diplômes reconnus FFV et ceux de la filière STAPS pour les optionnaires Volley licenciés à la FFV par leur club.

Des passerelles peuvent exister entre la FFSU et la FFVolley au niveau local. En 2019 avant COVID, les équipes EPS FFSU ont pu intégrer la coupe départementale 4x4. Cette expérience pourra être renouvelée bien évidemment.

Le sport universitaire est souvent plus important car il pourrait correspondre à un décrochage du sport fédéral, c'est le cas principalement chez les féminines. Ce sport universitaire permet donc un maintien de la pratique physique, et cela peut

aussi être une passerelle vers la pratique fédérale. Ce lien avec le club peut être soit nouveau soit un retour à la pratique. Pour certains étudiants qui sont loin de chez eux, le sport universitaire leur donne l'opportunité de créer un nouveau tissu social.

Sur Lyon, la pratique du volley universitaire est la plus importante avec 95 équipes inscrites en championnat académique. En comparaison c'est 68 pour le Basket-ball et 53 pour le Hand-ball). Il y a deux groupes de pratique : Niveau 1 et Niveau 2. Le niveau 1 ne s'engage que très peu en championnat, alors que pour le niveau 2, il y a 4 niveaux de jeux possibles en fonction des compétences des joueurs et des universités / Grandes Ecoles.

Le championnat de France universitaire regroupe 5 pratiques différentes :

- CFE : championnat de France des grandes Ecoles (représentation régulière par l'INSA Lyon),

- CFU 6x6 : championnat de France universitaire qui est le plus gros championnat. Dans ce championnat on a pu voir évoluer des grands noms du Volley français tels que Antoine BRIZARD, Barthélemy CHINENYEZE, Daryl BULTOR, Maxime CAPET, et pour les lyonnais on peut citer Anis BEN TARA, Martin JAMBON et Hugo CAPORIONDO.

- CFU IUT : réservés comme son nom l'indique aux étudiants des IUT

- CFU 4x4 : championnat de France promotionnel réservé aux étudiants n'évoluant pas en clubs dans les niveaux pro ou nationaux. Dans ce championnat existe une catégorie féminine, une catégorie masculine et une mixte.

- CFU Beach

En général ces différents championnats se déroulent en 3 phases et sur Lyon nous sommes régulièrement présents sur les phases finales de toutes les pratiques citées ci-dessus.

Pour le palmarès de 2019 (avant COVID) :

- IUT Lyon 1 > champion de France des IUT,

- INSA LYON > 3ème des CFE en masculin et en féminin,

- Les UDL (universités de Lyon regroupant Lyon1, Lyon2, Lyon3 et Jean Monnet St Etienne > 6ème des CFU Elite féminin (le plus haut niveau de CFU),

- UDL > champion de France CFU 4x4 en mixte

- INSA LYON > 3ème des CFU 4x4 en masculin

Comme quoi même en cursus scolaire on brille !